REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES

CELLULE DES MARCHES

CHARGE D'ETUDES ASSISTANT N°1

N°0000016/ART/DRFM/CM/CEA1



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

TELECOMMUNICATION

TELECOMMUNICATIONS REGULATORY BOARD

MANAGEMENT OF FINANCIAL AND MATERIAL RESOURCES

CONTRACTS UNIT

Yaoundé, le 11 Mars 2020

DECISION N° 00000016 /ART/DG du 11 MARS 2020

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres N°0000261/AOIO/ART/CIPM/2019 du 10 octobre 2020 pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'élaboration des lignes directrices de la comptabilité analytique des opérateurs concessionnaires (fixe et mobiles) établissant et exploitant des infrastructures passives en support aux réseaux de communications électroniques.

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi n°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun;
VU le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement;

VU le Décret n°**2017/286 du 08 juin 2017** portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la décision n°**00000434/CAB/MINMAP du 18 juillet 2019** portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics.

VU la Résolution n°0406/ART/CA du 21 janvier 2020, portant adoption du Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2019 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART);

VU la décision **n°000109/ART/DG du 21 juin 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU la dossier d'Appel d'Offres N°00000271/AONO/ART/CIPM/2019 du 21 octobre 2019;

VU la proposition d'attribution de la Commission

DECIDE:

<u>Article 1</u>: Société **PROWAY CONSULTING BP**: **216875050 TUNIS** est déclarée adjudicataire du marché relatif à **l'Appel d'Offres N°00000261/AOIO/ART/CIPM/2019 du 10 octobre 2019** pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'élaboration des lignes directrices de la comptabilité analytique des opérateurs concessionnaires (fixe et mobiles) et des opérateurs établissant et exploitant des infrastructures passives en support aux réseaux de communications électroniques.

<u>Article 2</u>: Le responsable de la structure suscitée est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de l'Agence de Régulation des Télécommunications pour l'établissement du marché correspondant.

Yaoundé le<u>. 11 MARS 2020</u> LE DIRECTEUR GENERAL

<u>Ampliations</u>

-MINMAP

-ARMP -CIPM/ART

PHILEMON ZOO ZAME

Réguler c'est faciliter

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES

CELLULE DES MARCHES

CHARGE D'ETUDES ASSISTANT N°1

N°_0000015/ART/DRFM/CM/CEA1



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

TELECOMMUNICATIONS REGULATORY BOARD

MANAGEMENT OF FINANCIAL

AND MATERIAL RESOURCES

CONTRACTS UNIT

Yaoundé, le 11 Mars 2020

COMMUNIQUE N°00000015/ART/CIPM/2020 du 11 MARS 2020

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres N°00000261/AOIO/ART/CIPM/2019 du 10 octobre 2019 pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'élaboration des lignes directrices de la comptabilité analytique des opérateurs concessionnaires (fixes et mobiles) et des opérateurs établissant et exploitant des infrastructures passives en support aux réseaux de communications électroniques

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par Décision N°00000016 /ART/DG du 11 MARS 2020

La structure ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (F CFA)	DUREE D'EXECUTION	
01	STE PROWAY CONSULTING SARL BP: 216875050 TUNIS Tél: 00216 71 875 400/677 68 66 94	119 309 067 F CFA	06 mois	

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Yaoundé le, 11 Mars 2020

Copie:

- MINMAP
- > ARMP
- CIPM/ART.

LE DIRECTEUR GENERAL

ZOO ZAME Philémon

Réguler c'est faciliter

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES

CELLULE DES MARCHES

CHARGE D'ETUDES ASSISTANT N°1

N°0000015/ART/DRFM/CM/CEA1



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

TELECOMMUNICATIONS REGULATORY BOARD

MANAGEMENT OF FINANCIAL AND MATERIAL RESOURCES

CONTRACTS UNIT

Yaoundé, le 11 May 2020

ANNOUNCEMENT N°00000015/ART/CIPM/2019 of 11 MAY 2020

Publishing the results of the Open International Invitation to Tender N°00000261/AINO/ART/CIPM/2019 of 10 October 2019 for the recruitment of a firm charged with formulating cost accounting guidelines for concession holding operators (fixed and mobile) and operators establishing and operating passive infrastructure supporting electronic communication networks.

THE DIRECTOR GENERAL OF THE TELECOMMUNICATIONS REGULATORY BOARD HEREBY INFORMS:

By Decision N°00000016/ART/DG du 11 MAY 2020

The following establishment has been declared the successful bidder of the letter resulting from the consultation mentioned.

N	l°	CONTRACTOR	FINANCIAL PROPOSAL ATI (F CFA)	PERIOD OF EXECUTION
0	1	STE PROWAY CONSULTING SARL BP: 216875050 TUNIS Tél: 00216 71 875 400/ 677 68 66 94	119 309 067 F CFA	06 months

The said bidder is requested to appear upon publication at the Contract Unit of TRB for the drafting of corresponding letter order.

In addition, tenderers who have not been selected are requested to withdraw their bids within fifteen days, otherwise they will be destroyed in accordance with the regulations in force.

Yaoundé le, 11 May 2020

Copie:

THE GENERAL MANAGER

- > MINMAP
- > ARMP
- CIPM/ART

ZOO ZAME Philémon

Réguler c'est faciliter